

# Étoile de Voiron : conseil extraordinaire en janvier

**H**ier soir, il s'agissait de voter les subventions aux associations. Et la situation financière de l'Étoile de Voiron est revenue au centre des préoccupations. Lors du dernier conseil municipal, le club avait sollicité l'aide de la collectivité pour faire face à des dettes sociales évaluées à 150 000 euros. Une situation en partie justifiée par Éric Lalande, président de l'Étoile et conseiller municipal d'opposition (absent hier soir) par la désaffection d'un partenaire. Avant de voter une subvention de 60 000 euros (remboursable), les élus avaient demandé la réalisation d'un audit financier. Audit qui vient d'être achevé. « Pour autant, il se trouve qu'aujourd'hui nous n'avons pas pu tenir de réunion contradictoire », expliquait Roland Revil à l'assemblée. C'est pour cela que dans le tableau des subventions accordées, le basket n'est pas mentionné. « Nous avons anticipé en conservant 43 000 € dans le reste à réaliser », détaillait Nicolas Charléty, le premier adjoint. Et la majorité de souligner que 40 000 € d'aide complémentaire sont possibles budgétairement. Disponibles, mais en attente d'une rencontre qui doit avoir lieu le 26 janvier avec la réunion de la commission générale qui sera suivie dans la foulée d'un conseil municipal extraordinaire. « C'est mon devoir, en tant que maire, de prendre des précautions par rapport à l'audit », a déclaré Roland Revil.